



Le Syndicat National des Dermatologues tire la sonnette d'alarme et donne à cette occasion une large place à la prévention

Avril 2012 - Avec 70 000 nouveaux cas de carcinomes cutanés diagnostiqués chaque année et 9780 nouveaux cas de mélanome (4680 cas chez l'homme et 5 100 cas chez la femme), les cancers de la peau sont en forte augmentation.

Le mélanome est particulièrement dangereux puisqu'on estime en France le nombre de décès imputables à ce cancer à 1620 (source INCa).

Les dermatologues s'inquiètent de cette forte hausse et organisent, pour la 14ème année consécutive, une Journée de Prévention et Dépistage anonyme et gratuit, le 24 mai prochain.

Cette action est menée grâce à la mobilisation de dermatologues volontaires qui dépistent bénévolement dans des centres mis à leur disposition par les municipalités et la Mutualité Sociale Agricole.

L'objectif de cette Journée de santé publique est d'inciter le plus grand nombre à aller régulièrement montrer sa peau à un dermatologue, d'informer sur la nécessité d'un dépistage précoce et sur les risques liés au soleil et aux U.V. artificiels.

En effet, dépisté à temps, le mélanome malin, cancer de la peau le plus grave, peut être combattu efficacement. Encore faut-il le reconnaître et le traiter sans délai.

Les risques de cancer liés aux UV artificiels sont avérés. Le rayonnement ultraviolet artificiel, les UVA et les UVB ont été classés agents cancérigènes certains pour l'homme par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) dès 2009 au même titre que le rayonnement solaire.

Les cabines de bronzage délivrent un rayonnement très riche en UVA dont l'intensité peut être équivalente à l'intensité d'un soleil tropical. Outre le risque de cancers de la peau, la pratique du bronzage en cabine est à l'origine d'un vieillissement prématuré de la peau, et d'atteintes oculaires.

Contrairement à certains messages véhiculés, les UV en cabines ne préparent pas la peau au bronzage et ne permettent pas de synthétiser la vitamine D.

Une récente étude américaine publiée dans la revue Mayo Clinic vient rappeler les dangers des UV et le rôle joué par la fréquentation des salons de bronzage dans cette augmentation. Pour connaître l'adresse des centres de dépistage ouverts : - Un numéro vert le 3015* (appel

Écrit par SNDV

Vendredi, 11 Mai 2012 16:24 -

gratuit depuis un poste fixe)

mis

en place par MAAF Assurances, partenaire de l'opération.

* mis en service à partir du jeudi 10 mai

- Le site www.dermatos.fr

- L'application « SoleilRisk »

De nouveaux vecteurs de communication ont été développés pour servir de relais d'information. L'application « SoleilRisk » développée pour iPhone est maintenant disponible pour les smartphones

sur

Androïd

. Grâce à un partenariat avec Météo France, cette application gratuite indique les indices UV du jour et pour les trois jours à venir, par géolocalisation sur toute la France. Des conseils de prévention adaptés à son type de peau en fonction de l'indice UV sont proposés. La page

Facebook

et le compte

Twitter

du

Syndicat des Dermatologues

donnent également une visibilité à l'opération notamment auprès des jeunes.

Des actions de prévention sont également prévues cet été dans les villes du littoral.

Pour plus d'informations www.dermatos.fr ou www.syndicatdermatos.org